

Oléiculture

N°2
04 avril 2024

ARC – MÉDITERRANÉEN



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Anaïs BASCOUL

Centre Technique de l'Olivier
a.bascoul@ctolivier.org

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stades phénologiques

Les stades sont assez homogènes allant de BBCH 50 à 54.

Maladies du feuillage

Avec les précipitations des semaines passées plus ou moins importantes selon les secteurs, les **températures douces** en journée et l'**humidité relative**, les **conditions** sont **favorables** aux **contaminations** et au **développement** des maladies du feuillage (œil de paon et cercosporiose). **Le risque est fort** sur l'ensemble du territoire oléicole français. **Restez vigilants, surveillez les potentiels épisodes contaminants !**

Cochenilles

Des foyers de cochenilles sont présents dans des parcelles sur les secteurs autour du toulonnais, du Mont Ventoux, du Luberon et dans les Alpes-Maritimes. Restez vigilants.

Teigne

La génération phyllophage de teigne est active sur feuilles et jeunes bourgeons terminaux sur le territoire oléicole. Surveillez l'évolution de la population de teignes !



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Prévisions du 05 au 10 avril 2024 (source : Météo France) :

Le temps devrait être humide avec des passages pluvieux mardi sur certains secteurs de la zone oléicole. Les températures, encore supérieures aux normales de saison en début de semaine, baissent progressivement sans descendre sous les normales.

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées orientales						

Stades phénologiques

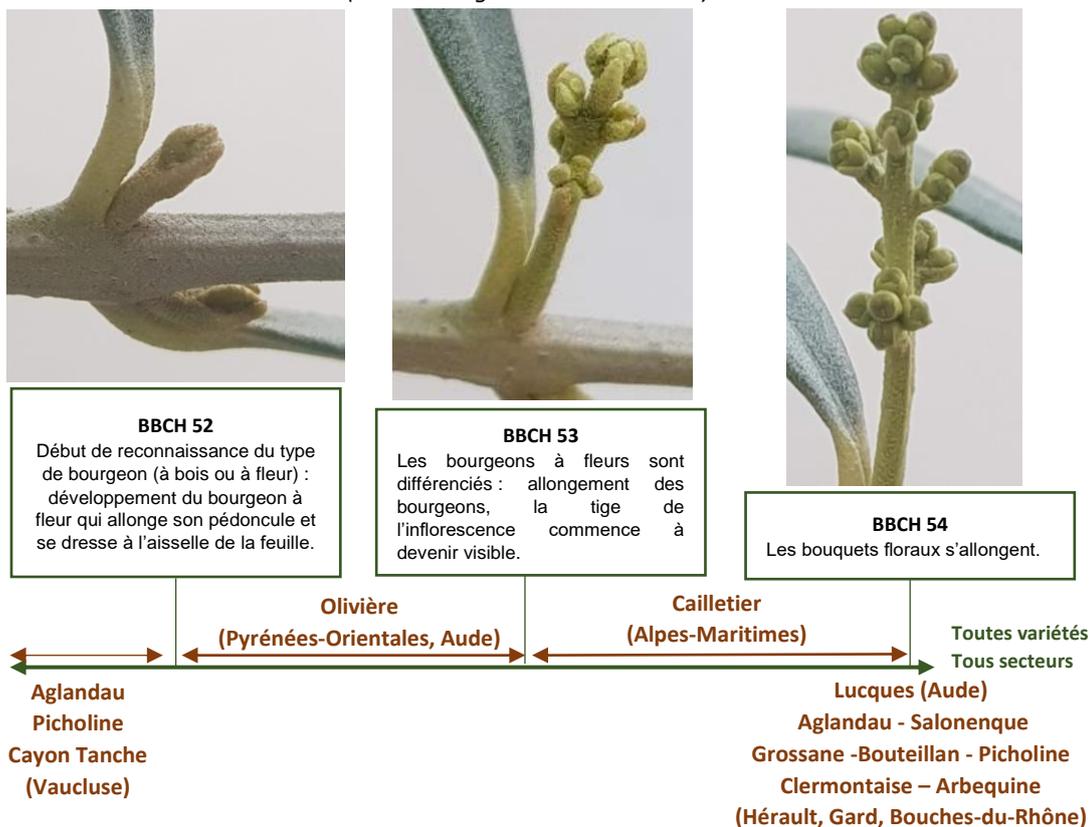
Les stades phénologiques BBCH sont assez homogènes, variant de 52 à 54 pour l'ensemble des variétés sur le territoire oléicole. Les températures sont douces sur l'ensemble de l'arc méditerranéen : les stades phénologiques évoluent rapidement.

- Dans le Vaucluse, les variétés Aglandau, Pichline, Cayon et Tanche sont aux stades 50 (bourgeons axillaires compacts fermés et non développés) à 51 (début des gonflements des bourgeons floraux qui restent accolés à l'aisselle de la feuille).
- Sur Olivière, les stades majoritaires varient de 52 à 53 (bourgeon à fleur différencié : allongement du bourgeon floral) dans la région Occitanie.
- Sur Cailletier, dans les Alpes-Maritimes, on se trouve majoritairement aux BBCH 53 à 54 (allongement des bouquets floraux).
- Sur Lucques, Aglandau, Salonenque, Grossane, Bouteillan, Picholine, Clermontaise et Arbequine (dans les secteurs à l'Est de l'Occitanie et à l'ouest de la Provence), le stade majoritaire est 54.

Etat des lieux des stades phénologiques majoritaires

sur l'ensemble des variétés

(Source images : Hélène Lasserre)



Maladies feuillage : Œil de paon et cercosporiose

Éléments de Biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.

Ces deux maladies ont un fonctionnement épidémiologique relativement similaire.

Une phase de contamination (germination) : cette phase totalement invisible nécessite 3 conditions principales :

- la **présence d'un inoculum** du champignon dans ou à proximité du verger, c'est-à-dire des spores,
- la **diffusion des spores du champignon** sur de nouvelles feuilles par l'action principale des précipitations ou en cas de forte humidité mais aussi potentiellement par le vent (cercosporiose) et peut-être même par certains insectes comme les psocques (œil de paon),
- des **conditions climatiques favorables** (température, humidité et présence d'eau libre) permettant la **germination des spores** et la **pénétration de leurs mycéliums** dans les feuilles.

Une phase d'incubation : après pénétration dans la feuille, le mycélium des champignons se développe de manière invisible à l'intérieur des feuilles en se nourrissant de ses composés. Cette phase est a priori beaucoup plus longue pour la cercosporiose. De quelques semaines à quelques mois pour l'œil de paon et **d'environ 1 an pour la cercosporiose**.

Une phase de sporulation : lorsque le mycélium du champignon s'est suffisamment développé et que les conditions climatiques sont favorables (température et humidité), il va croître vers l'extérieur de la feuille pour sporuler. C'est à partir de ce moment qu'il est possible d'observer les symptômes sur les feuilles. Le champignon émet de nouvelles spores. Ces dernières peuvent alors être diffusées en cas de précipitations ou d'humidité importante et contaminer de nouvelles feuilles.

Avec les durées variables de la phase d'inoculation des maladies, les symptômes d'œil de paon peuvent être observés sur toutes les feuilles alors que les symptômes de cercosporiose sont très majoritairement observables sur les feuilles d'au moins un an.

Pour avoir plus d'informations sur les symptômes, les dégâts et les différents stades des maladies, consultez le [BSV n°1 2024](#), le site internet de France Olive ou le webinaire sur les maladies du feuillage, [disponible sur le site de France Olive, rubrique Actualité](#).

Observations

Des sorties de nouvelles tâches/feutrage observés.

Des **sorties de symptômes des 2 maladies** sont observées, avec une **augmentation des symptômes de cercosporiose** sur les parcelles du réseau d'observation financé par France Olive Production en collaboration avec l'ensemble des techniciens oléicoles partenaires.

De nombreux épisodes contaminants dénombrés ces dernières semaines.

Les conditions climatiques des 2 dernières semaines (précipitations importantes et/ou fortes humidités dans les vergers non taillés et les secteurs avec rosées et brouillards matinaux, températures douces voire chaudes en journée) ont été très favorables aux contaminations des maladies du feuillage **sur l'ensemble de la zone oléicole**.

Évaluation du risque

A cette période, il est **important d'aller sur vos parcelles pour observer** si le feuillage de vos arbres présente des **tâches d'œil de paon** (sur la face supérieure des feuilles) et/ou un **feutrage gris-noir** (sur la face inférieure des feuilles) pour la cercosporiose.

Le risque doit être évalué selon plusieurs facteurs :

- **L'observation de symptômes** permet d'évaluer **en partie** l'inoculum présent (sporulation du mycélium → libération des spores dans l'air) sur votre parcelle.
ATTENTION : L'absence de symptômes n'est pas le signe de l'absence d'inoculum dans votre parcelle. L'absence de feuilles est également un symptôme. **L'évaluation des pertes foliaires est très importante.** Elle permet de se rendre compte des contaminations passées et donc indirectement de la présence d'inoculum potentiel au sein de votre parcelle. **Ainsi, on évite une sous-estimation du risque.**
- **Les conditions climatiques passées et prévisionnelles.**
- Votre niveau de protection actuel (qui dépend de la date de la dernière application phytosanitaire, du mode d'action du produit utilisé, des conditions météorologiques (précipitations - lessivage) depuis votre dernière application et à venir.

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelle d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs » (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>). Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologique de proximité (weenat), vos observations et vos interventions (protection phytosanitaire).

Les conditions des ces dernières semaines (températures douces et eau libre disponible) ont fortement favoriser la germination des spores (à partir des feuilles contaminés des arbres de la parcelle ou des environs). Les très fortes humidités (brouillard et/ou rosées ou précipitations des derniers jours) ont favorisé la diffusion des spores. Si les conditions ont été réunies (températures, eau libre, manque de protection, ce qui est le cas de très nombreuses parcelles, il est possible que le mycélium est pénétré et donc contaminé de nouvelles feuilles (phase invisible).

De plus, les conditions météorologiques annoncées sur l'ensemble du territoire oléicole semble très favorables aux contaminations et développement du champignon dans les feuilles (phase d'incubation). C'est pourquoi le risque est **fort** sur les parcelles non protégées et/ou avec un fort inoculum pour les maladies du feuillage sur l'ensemble du territoire oléicole. **Le risque évalué est valable à court terme**. Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation ou la sensibilité variétale, et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques** comme :

- **La taille de vos arbres** : Notamment dans des situations de forte pression des maladies du feuillage, une taille annuelle permettant une **bonne circulation de l'air** au sein de l'arbre et du verger, favorisant l'assèchement de la frondaison et améliorant la pénétration des applications phytosanitaires (optimisation des traitements) doit être réalisée. Pensez à prendre en compte **votre niveau de contamination** pour **définir votre intensité de votre taille** !
- **L'entretien de vos parcelles** : toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre comme par exemple la gestion de l'enherbement (éviter un enherbement trop haut), la gestion de la hauteur et de la densité des haies,
- **La fertilisation (et plus tard l'irrigation) de vos arbres** : Une bonne alimentation hydrominérale de vos arbres va permettre un renouvellement plus rapide du feuillage (pousse plus importante) et certainement améliorer la résistance de vos arbres (attention aux excès notamment d'azote qui pourraient au contraire augmenter la sensibilité de vos arbres à certains bio-agresseurs).

Éléments de biologie



Cochenille noire Stade L3 à gauche
Filippia follicularis à droite
Source : CTO

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages (non spécifiques à une plante hôte) de la super famille des *Coccoidea* qui regroupe plusieurs familles.

L'activité nutritionnelle de ces deux familles de cochenilles engendre une sécrétion de miellat sur les organes aériens avec développement de fumagine pouvant impacter le fonctionnement photosynthétique des feuilles (affaiblissement des arbres). Une autre famille de cochenilles, les *Diaspididae* (cochenilles à bouclier) peut également se développer sur oliviers et impactent surtout les fruits (dépréciation voire chute prématurée des fruits) mais en cas de forte pression peuvent également affaiblir les arbres. Les cycles biologiques et le nombre de générations des cochenilles sont variables en fonction des espèces, des conditions climatiques et des zones géographiques.

Pour plus d'informations sur les différentes familles, vous pouvez consulter [BSV n°1 2024](#).

Observations

Des foyers de cochenilles sont présents dans des parcelles sur les secteurs autour du toulonnais, du Mont Ventoux, du Luberon et dans les Alpes-Maritimes.

Evaluation du risque

Le risque évalué est **faible** sur les parcelles avec des foyers de cochenilles et **modéré** sur les parcelles autour de Toulon avec des foyers de *Diaspididae*. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

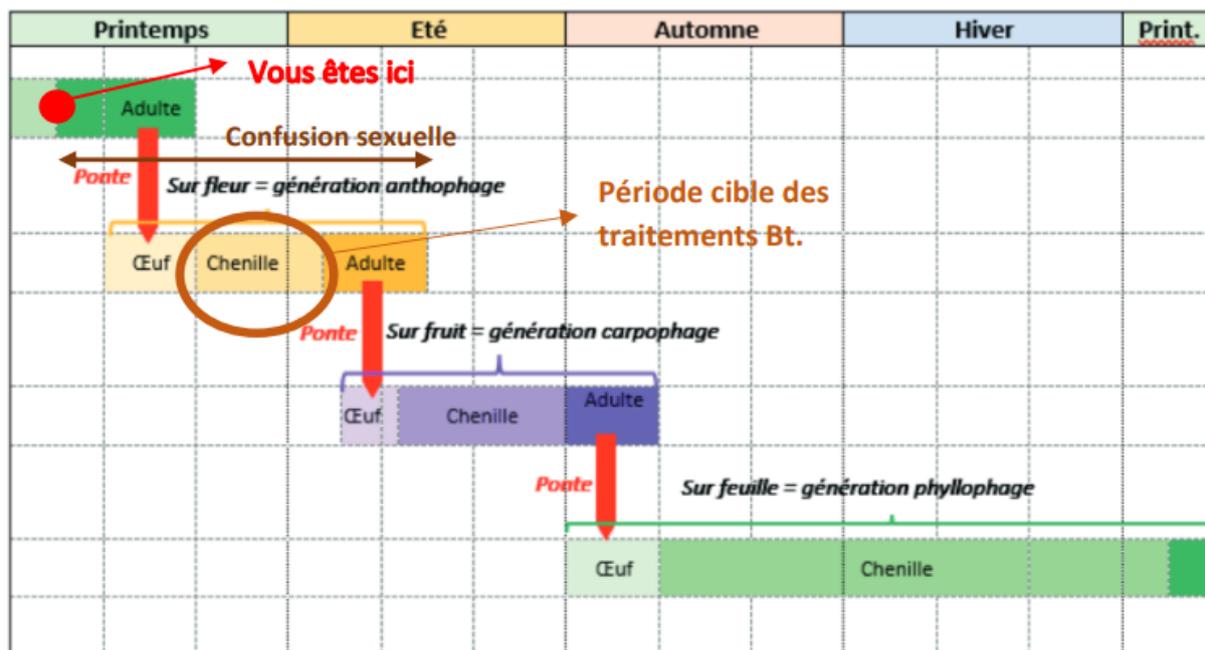
Gestion du risque

- Si possible éliminez les rameaux ayant des agrégats de cochenilles pendant **la taille**.
C'est encore le moment pour agir !
- Des huiles de paraffine sont autorisées en traitement généraux, selon les familles elles ont une action sur les stades hivernants (*coccidae*, *diaspididae*) et jeunes stades larvaires mobiles (surveillez-les). Vous trouverez la liste des produits de biocontrôle sur ce [lien](#) et des informations sur leur utilisation contre les cochenilles en oléiculture dans le [cahier de l'oléiculteur](#).

Éléments de biologie

La teigne de l'olivier, *Prays oleae*, est un lépidoptère. Les larves peuvent mesurer jusqu'à 7 mm et sont de couleur marron clair. Les adultes sont des papillons gris de 6 mm de longueur. La teigne réalise trois générations par an (voir le schéma des générations ci-dessous).

Pour plus d'informations, consultez [BSV n°1 2024](#), la page sur la teigne sur le site de [France Olive](#). Vous pouvez également consulter l'article dédié dans le *Nouvel Olivier* N°127.



Généralités de la teigne de l'olivier

Source : Centre technique de l'olivier

La photo de gauche illustre un symptôme « circulaire » causé par une larve de deuxième ou troisième stade (sortie d'hiver). Sur la photo au centre, la larve sort de sa galerie et sur la gauche, des excréments des larves sont observés.



Symptômes et présence de teigne de la génération phyllophage

Source : Centre technique de l'olivier et Fanny Vernier

Observations

Des adultes ont aussi été capturés dans les pièges. Les premiers vols débutent. Des chenilles de teigne et des mines sur les feuilles ont été observées. Les dégâts sont faibles sauf sur les parcelles des Alpes-Maritimes (littoral et arrière-pays) où les dégâts sont plus importants.

Évaluation du risque

Vérifiez dans vos parcelles la présence de mines (galeries rondes), de **larves** ou d'**excréments** car c'est le signe de la présence d'une population active dont les dégâts sur

fleurs et fruits pourront avoir un impact sur la production. L'observation de ces mines permet d'évaluer en partie la pression du ravageur sur votre parcelle. Les galeries filiformes ne sont pas comptées à cause des larves mortes pendant l'hiver.

Gestion du risque

- Assurer un bon suivi de vos parcelles afin, de bien évaluer le risque lié aux dégâts observés, et de bien positionner vos interventions.
- C'est le moment pour mettre en place le piégeage des teignes adultes (monitoring).
- **Une dérogation vient d'être acceptée pour l'utilisation de la spécialité PRAYSTEC (confusion sexuelle) du 27 mars au 25 juillet. La confusion sexuelle doit être installé maintenant, avant ou en début de vol pour une meilleure efficacité, et ce sur de grandes surfaces (1 à 2 ha minimum). Le produit n'est disponible que chez certains distributeurs, renseignez-vous auprès d'eux.**

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – Anaïs BASCOUL - Julien BALAJAS

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA